

Procès verbal de la réunion publique du 6 mars 2018 à Talence

Mise en compatibilité du PLU – projet Bahia

Introduction :

J. Mangon, Vice-Président de Bordeaux Métropole en charge de l'urbanisme

E. Sallaberry, Maire de Talence

J. Dumont, garante de la concertation (nommé par la Commission Nationale du Débat Public)

Présentation du projet : B. Filet, directrice générale de la Maison de santé protestante Bagatelle (MSPB)

- Projet immobilier
- 3 enjeux (santé, militaire, économique)

Enjeu santé : offre de soin secteur 1

Enjeu défense : équipes mixtes militaires et civils. Militaires envoyés sur opérations. La prise en charge des blessés militaires est maintenue sur le site

Enjeu économique : rationaliser les flux et les process

- Deux établissements vétustes en grande partie (les bâtiments de Bagatelle sont peu adaptés à une organisation moderne et Robert Picqué, du fait d'une organisation en plusieurs pavillons, est compliqué à exploiter car les ailes ne communiquent plus. De plus les urgences, conçues pour 11000 passages, ne sont plus adaptées aux 24 000 passages actuels.
- Sur le site de Bagatelle, projet d'étendre le bâtiment des hospitalisations. Pour la mise en place de ce projet, il y a eu vente de deux parcelles, une à Cogedim (projet immobilier) et une à la fondation John Bost.

- D'autres éléments vont perdurer sur le site
- Le centre social va être démolie et relocalisé.
- Deux phases de travaux :
 - o Bahia 1 : maison des consultations et administration au dernier étage
 - o Démolition du bâtiment 24 en conservant des éléments de façade puis construction de Bahia 2 raccroché au bâtiment existant
- Concernant le stationnement : le projet immobilier intègre la construction de nombreux parkings. La flotte de HAD (hospitalisation à domicile) est relocalisée sur le site de R. Picqué. Sur le site de Bagatelle : 200 places pour les professionnels, parking créé sous le bâtiment des consultations soit une extension de 80 places + les places pour les consultants qui vont pouvoir entrer directement dans le hall de la maison des consultations depuis le parking. Sous Bahia 2 création de 200 places de parking. Egalement création de places liées au projet Cogedim.
- Concernant les accès : maintien d'un accès principal face à la façade de l'horloge + accès pour les urgences + accès pour la logistique + accès pour la fondation John Bost. La sortie de l'école d'infirmières ne serait plus utilisée.

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : S. Caze, directeur de l'urbanisme à Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole a délibéré le 24/11/2017 pour engager une procédure de Mise en compatibilité du PLU. Cette procédure est possible compte tenu de l'intérêt général du projet.

- Le PLU sur le site : zonage US2 - secteur de grands équipements et services, correspondant à la fonction hospitalière et à l'accueil de logements du site. Présence d'arbres remarquables et d'une protection patrimoniale et paysagère. Des masses végétales repérées avec obligation de compensation. 3 bâtiments protégés : école d'infirmières, pavillon Bosc et hôpital d'origine.
- Ce qui est compatible avec le PLU en vigueur : projet John Bost, projet Cogédim, projet Bahia 1
- Ce qui nécessite une mise en compatibilité : projet Bahia 2
- Eléments de calendrier, étapes de la procédure
 - o Concertation
 - o Evaluation environnementale
 - o Enquête publique
 - o Approbation mise en compatibilité : début 2019

Intervention du public :

« Le débat public sur ce projet se fait quand la décision est prise. L'approbation de la mise en compatibilité du PLU est annoncée en 2019, les avis donnés lors de la concertation ne seront donc pas pris en compte.

Si la décision prise est définitive la marge de manœuvre pour faire évoluer le projet est minime.

Si l'Etat prend ses responsabilités, il doit demander la suppression des deux immeubles Cogedim sur la route de Toulouse. »

Intervention du public :

Sujet PLU : « une faveur a été faite à Bagatelle d'augmenter la hauteur de 9m à 22m de façade lors de la révision du PLU afin que Bagatelle vende plus cher à Cogedim. Projet d'immeuble de 6 étages, 243 logements, ce qui augmente les difficultés de circulation au niveau de la route de Toulouse qui n'est pas rénovée. »

Patrimoine végétal : « l'Espace Boisé Classé (EBC) route de Toulouse va être supprimé par le projet Cogedim. Quartier très dense, rues Sévène, Robespierre et route de Toulouse : comment intégrer et traiter le stationnement et la circulation ? Les choses sont déjà faites malheureusement. »

Réponses :

S. Caze (Bordeaux Métropole – Direction de l'urbanisme) : « Il a été rappelé le délai global par rapport à un calendrier type d'une procédure de mise en compatibilité en rappelant les principales étapes.

Dans le cadre de la révision du PLU mise en œuvre février 2017, il y a eu une demande de suppression de trois arbres remarquables en cœur de site et de modification d'une hauteur. Dans ce cadre, il y a eu l'ajout de la possibilité de faire un étage supplémentaire + 1 attique. Aujourd'hui, il est autorisé 22m de hauteur de façade au lieu de 18m. »

F. Moncada (Médecin-chef de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué)

Les deux sites sont presque centenaires et composés de bâtiments anciens mis aux normes mais ne représentent pas les standards actuels répondant aux besoins hospitaliers et où il y est difficile d'organiser les soins.

Les urgences de l'HIA Robert Picqué ne correspondent pas à l'ambition de l'accueil portée par le projet. Il faudrait reconstruire un bâtiment entier ce qui coûterait beaucoup plus cher que le réaménagement. Les chiffres : 180 à 200 millions d'euros pour la reconstruction sur Robert Picqué et 90 millions d'euros pour le réaménagement de Bagatelle (projet Bahia).

G. Marly (président du conseil d'administration de la MSPB) : « la signature du groupement de coopération sanitaire date de 2012, trois ans à étudier le projet de

regroupement sur Robert Picqué mais pas de pérennité financière. Fin 2014, pas de financement de ce projet par les autorités de tutelle.

Un plan B a été proposé afin de maintenir une offre de soin de secteur 1 sur les terrains de Bagatelle.

A partir de 2015, nous avons travaillé avec l'Agence Régionale de la Santé qui a prévenu qu'il n'y aurait pas de plan C. »

Réponses patrimoine végétal :

O. Bourdé (MSPB) : « Route de Toulouse, le projet Cogedim respecte le PLU et préserve l'EBC (permis de construire accordé).

Dans le projet Bahia, dès qu'il y a nécessité de déclasser des arbres remarquables, il y a compensation en replantant des essences le long des bâtiments.

Le projet John Bost, respecte l'engagement vu avec le commissaire enquêteur. »

Intervention du public, Habitant de Pessac :

« En mars 2016, j'ai demandé de consulter le dossier du projet, on m'a répondu que c'était beaucoup trop tôt, il fallait attendre la concertation.

Aujourd'hui il s'agit de la concertation pour la mise en compatibilité du PLU : si on ne souhaite pas ce projet et que l'on refuse l'évolution du PLU, tout capote ?

Deux projets immobiliers ? coût réel du projet Bahia ? il faudrait connaître le coût des recettes afin de le déduire du coût du projet. Nous aimerions avoir les vrais chiffres. »

Réponses :

S. Caze (Bordeaux Métropole – directeur de l'urbanisme) :

« L'expression du public sur le projet y compris la levée de la protection se fait lors de la concertation préalable (en ce moment) puis lors de l'enquête publique avec un commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif. Le Commissaire enquêteur donnera son avis dans un rapport et Bordeaux Métropole se prononcera sur la levée de la protection. »

J. Dumont, Garante : « Le bilan de la concertation rédigé par la garante sera un des éléments constitutifs du dossier d'enquête publique. »

M. Marly (président du conseil d'administration de la MSPB) : « Si la protection n'est pas modifiée, oui le projet aura du mal à se faire. Nous avons à ce jour, pour que les projets fonctionnent, le financement, la vente des parcelles et le dépôt de deux permis de construire. Si nous n'avons pas la possibilité de démolir le bâtiment 24 afin d'en reconstruire un nouveau, il y aura de grosses difficultés pour faire aboutir le projet. Il n'y aura donc plus de Robert Picqué ni de Bagatelle. »

Intervention du public : « A quoi sert la protection patrimoniale si on peut la lever ? »

Réponses :

J. Dumont, garante : « Un PLU peut être modifié, ce n'est pas un document figé ».

M. Marly (président du conseil d'administration de la MSPB) : « Nous tenons à protéger la façade de ce bâtiment. Le reste du bâti n'a pas d'intérêt. »

S. Caze (BM) : « Le Plan Local d'Urbanisme est modifiable. Ce projet est approuvé par Bordeaux Métropole et la ville de Talence car il s'agit d'un projet d'intérêt général. Dans ce cas, l'intérêt général relatif à la santé dépasse l'intérêt patrimonial. »

Intervention du public : « On se questionne par rapport à Robert Picqué. Les militaires n'y seront plus soignés car il y a trois autres hôpitaux militaires sur le territoire national (Paris, Lyon, ...). Pourquoi alors garder un service de défense national, je ne comprends pas. »

Intervention du public : « Pour évoquer les éléments du projet qui ne conviennent pas : prenons l'exemple des chaises musicales, si on intervertit les chaises par des lits : constat : si dans un bassin d'emploi, il y a une population qui augmente et le nombre de lits qui diminue, il y a un problème et ce n'est pas un jeu drôle, on parle de santé de la population. »

Réponses :

B. Filet (directrice générale de la MSPB) : « Si nous faisons la somme des lits aujourd'hui présents à Bagatelle et à Robert Picqué, effectivement sur Bahia il n'y aura pas tout à fait le nombre équivalent de lits. Ceci s'explique car il y aura plus de lits en ambulatoire et une possibilité d'hospitalisation à domicile qui va être développée (l'avenir). Le nombre de lits conventionnels sera adapté au bloc opératoire (13 salles). La maternité va être reconstruite et adaptée à la croissance actuelle (peut être niveau 2 : bloc néo natalité). »

O Sert, Directeur de l'Agence Régionale de la santé (ARS) : « sur l'offre de soin : dans le cumul mathématique, il y a une perte de lits mais ce qui prévaut au niveau national, c'est de garantir à tous une offre de soin accessible et de qualité. Le projet Bahia amène une réduction capacitaire pour mieux répondre aux besoins et apporter des soins de qualité. Opportunité du projet. Capacité 450 lits aujourd'hui, demain 350 lits. »

Mme Filet précise que « les 450 lits aujourd'hui ne sont pas tous utilisés et évoque une offre de soin de meilleure qualité qui n'existe pas telle quelle aujourd'hui, ni sur Robert Picqué ni sur Bagatelle ».

Thématique : La localisation du projet :

Intervention du public :

« C'est dommage de dévaluer le service d'urgence qui est proposé sur Bordeaux : très bon accueil à Robert Picqué.

La question n'est pas celle de la modification du PLU mais la réelle question est de savoir pourquoi le projet se fait sur un territoire contraint alors que sur le terrain de Robert Picqué, il y a beaucoup plus de place.

C'est le projet qui doit être modifié ! »

Intervention du public :

« L'offre de soin publique est en train de disparaître : y a-t-il eu un appel d'offre pour projet public ? »

Réponses

O Sert (Directeur ARS) : « le cadre réglementaire n'oblige pas à faire un appel d'offre mais l'Agence Régionale de la Santé travaille en concertation avec les partenaires pour une offre la plus homogène et structurante. Le choix a été fait de s'appuyer sur le groupement, les garanties ont été prises. »

Bahia : « Ce n'est pas une fusion, c'est un groupement. Juridiquement, les deux unités vont perdurer. »

Thématique : confort et nuisances pour les riverains :

Intervention du public « Combien de personnes vont venir travailler chaque jour et de patients (prévision fréquentation) et quel est le nombre de place de stationnement prévu ? »

Réponses : **S. Siounath (Secrétaire général de la MSPB)** : « 1400 employés (environ 100 personnes travaillent au domicile des patients). 700 places de parking sont prévues contre 400 places aujourd'hui. Nous avons un ratio rapporté au nombre de lits qui est meilleur. »

Intervention du public : « je ne comprends pas, toutes les rues engorgées, différence superficie entre les deux sites, et peu de riverains p/r au site de Robert Picqué : à mon avis si on construit la même chose le coût est le même sur les deux sites ? pourquoi supprimer un service public de santé ? »

Intervention du public : « Sachant que la route de Toulouse est très encombrée et étroite, que le terrain de Bagatelle fait 7 hectares et celui de Robert Picqué en fait 25 hectares, je ne comprends pas pourquoi le site de Bagatelle a été choisi. Le coût de construction d'un hôpital. Ce choix va gêner les riverains et supprimer un service public de santé. »

Intervention du public : « Est-ce que les flux autour du projet ont été pensés ? la rue Robespierre sera à double sens ? est-il prévu des ronds-points ? »

Intervention du public : « Concernant la zone bleue pour le stationnement, qu'en est-il ? »

Intervention du public : « habitante : concernant la circulation rue Sévène dans laquelle va se faire l'entrée et la sortie de la fondation John Bost, il va y voir un flux important de personnel. Comment ça va se passer dans une rue qui est totalement saturée ? comment la circulation et le stationnement ont-ils été pensés à l'échelle du projet ? »

Intervention du public : « Est-ce que le stationnement sera gratuit comme cela se fait aujourd'hui sur Robert Piqcué ? »

Réponses sur le flux de circulation :

S. Caze (BM) : « des décisions publiques ont été prises : l'aménagement de giratoires afin de fluidifier la circulation, les études sont en cours pour des giratoires route de Toulouse / Robespierre et route de Toulouse / rue F. Sévène.

Les travaux sont prévus sur la rue Robespierre en 2020 et rue Sévène en 2021

La rue Robespierre sera à double sens jusqu'au parking du projet Cogedim.

Des études de modélisation et des études de circulation ont été faites par le porteur de projet et aussi par Bordeaux Métropole et la ville de Talence. »

F. Gestin, Adjoint au Maire de Talence : « La ville soutient ce projet mais ne le fait pas au détriment des habitants. Nous allons passer au stationnement en zone réglementée (soit zone bleue...). Le 21 mars 2018 une réunion publique est organisée sur ce sujet : présentation des modalités et nous permettra d'échanger avec vous au regard de la proposition.

Rue F. Sévène : point dur concernant la circulation : il est nécessaire de fluidifier la circulation par la création d'un rond-point. On maintient le sens de circulation pour le moment dans cette rue

J. Dumont : « Les études de circulation sont-elles confidentielles ? l'accès à ces études est possible ? »

Réponse de S. Siounath (Secrétaire général de la MSPB de Bagatelle : « le stationnement à Bagatelle sera payant oui! Et oui, l'accès aux études de circulation sera possible. »

Intervention du public : « habitant : la route de Toulouse est l'éloge de la laideur : perte de la végétation, des chartreuses, aménagement au cas par cas : c'est une honte paysagère. Il manque la réflexion d'un projet d'ensemble. »

Intervention du public : « habitante de Bègles : la problématique du stationnement va se retrouver sur Bègles aussi et notamment pour les habitants, au niveau des rues gratuites qui

se situent juste en face du site de Bagatelle. Les élus de Bègles ne s'en préoccupent pas ? Les patients viendront se garer côté Bègles où ce ne sera pas payant ! »

Intervention du public : « il faudrait envisager la modification des transports publics pour aller à l'hôpital, car Bagatelle n'est pas accessible facilement : suggestion de la création d'une navette entre l'hôpital et le tram B. »

Intervention du public : « salariée à Bagatelle : l'accès de Bahia à vélo pose problème. La participante interpelle la métropole car beaucoup de salariés arrivent à vélo sur le site : est-ce que l'aménagement d'une piste cyclable sur la route de Toulouse est prévu ? »

Réponses : V de Brisson, Service mobilité de Bordeaux Métropole :

Sur l'aspect circulation : « La circulation sur la route de Toulouse en lien avec les trois communes limitrophes fait l'objet d'une vigilance particulière. Une étude de flux la plus complète possible : recueil de données sur route de Toulouse et sur les 10 carrefours aux alentours pour les intégrer dans les futurs plans de circulation.

Le giratoire côté de la rue Sévène est la meilleure solution technique et en termes de sécurité des piétons qu'un carrefour à feux en T. Modélisation statique et dynamique. »

Sur les remarques concernant la route de Toulouse : « c'est une démarche en parallèle, il est prévu une reconfiguration de la route de Toulouse de manière globale en lien avec les 4 communes entre le pont de la Maye et les boulevards. Il y a une forte attente en termes de « cyclabilité » sur cette route.

Il est prévu également un renfort des transports en commun sur cette route : l'amélioration en termes d'efficacité de la liane 5, étude pour savoir à quel endroit il y a une perte de temps afin de programmer les aménagements pour donner la priorité aux TC. La réflexion se fait dans une approche multimodale, les ambulances et les flux logistiques ont été pris aussi en compte.

L'accompagnement du stationnement se fait en cohérence à l'échelle métropolitaine : c'est une démarche d'harmonisation des mesures même si le stationnement sur voirie relève de la compétence des communes. »

Intervention du public : « il y a deux ronds-points de prévus, mais l'accès principal se fait entre les deux bâtiments de Cogedim ? et pour les ambulances ? »

Réponses

O. Bourdé (MSPB) : « L'entrée principale se fera par l'entrée historique du site. Le flux lié aux consultations se fera par la rue F. Sévène.

L'étude de flux prend en compte tous ces éléments. Le choix a été fait de ne pas centraliser le flux mais de le répartir sur les différents accès du site. »

J. Dumont : « A présent tous les sujets ont été évoqués, nous prenons les autres questions mais les arguments doivent être différents. »

Intervention du public, habitante : « La rue Robespierre est en partie à double sens ? Sens giratoire une réponse pour fluidifier la circulation ? A Talence il y a des bouchons, les giratoires sont déjà saturés, ce projet Bahia ne va rien arranger. Il n'y a pas de réelles réponses aux questions des participants puisque le projet est déjà acté. »

Intervention du public, syndicaliste et habitante : « j'interpelle le manager ARS : comment va faire l'ARS avec un afflux de population pour proposer une offre de soin équivalente à ce que propose les deux structures aujourd'hui ? l'ARS se comporte comme des managers et ne pense pas aux besoins des usagers. On se moque du monde, ce sont des technocrates avec une vision dépassée qui ont pensé ce projet : les gens veulent un service public de soin de qualité : il faut partir des besoins des usagers. Aujourd'hui on a l'impression que le projet est piloté par des enjeux financiers et immobiliers. Il y a beaucoup de manifestations autour de ce projet mais on ne nous entend pas. Tout le monde est d'accord pour proposer une augmentation de l'offre de soins et d'accompagnement. Mais ce projet aujourd'hui est périmé. L'ARS est le fossoyeur du service public. L'Etat se désengage ! »

Intervention du public : « Par rapport à la densité de population autour du site et à venir puisqu'on attend plus de 10 000 habitants à Villenave et à Bègles. Comment garantir une meilleure offre de soins en diminuant les lits avec une augmentation de la population.

Comment des équipements construits après 2000 sont déjà obsolètes ? Est-ce que Bahia en 2029 sera obsolète ? comment faire quand on aura consommé tout l'espace pour les besoins des générations futures ? »

Intervention du public : « Peut-on garantir le maintien de l'intégralité de l'effectif du personnel soignant ? »

Réponses :

Directeur ARS : « Ce qui se passe route de Toulouse est la même chose que ce qui se passe dans le département et en Région. L'offre de soin ne cesse d'évoluer, comme la démographie et la population. Il y a de nouvelles attentes de tous ceux qui se soignent aujourd'hui, une demande de passer le moins de temps à l'hôpital et de favoriser l'hospitalisation à domicile. L'offre de soin a été dimensionnée par rapport à l'évolution démographique. Tous les documents sont consultables sur le site de l'ARS.

Sur le secteur l'offre était fragilisée, le projet doit la conforter et la redimensionner. L'offre est aussi dimensionnée pour des soins en matière d'urgences et le développement du volet maternité.

L'ARS est là pour garantir une offre de soin la plus homogène et équitable possible pour un bon usage de l'argent public. »

B. Filet (directrice générale de la MSPB) : « On ne peut pas avoir de garantie quant à la prévision de la croissance démographique mais le projet immobilier prévoit une certaine adaptation du projet (ex ajout d'étages supplémentaires...). L'obsolescence du bâtiment des années 2000 est liée à la capacité d'accueil. 40 000 passages au sein de urgences.

Le maintien du personnel soignant oui et il sera augmenté auprès des patients. »

Intervention du public : « Nos questions ne sont pas polémiques. On se pose des questions sur l'offre de soin publique et sur l'évolution de la population. Ce sont des questions de fond sur une offre proposée, donc un peu de respect. »

Intervention du public : « Nous avons une inquiétude réelle quant aux choix hospitaliers faits à Bordeaux (avis d'une infirmière depuis 40 ans). Il y a un enjeu majeur à conserver l'hôpital Robert Picqué, au sein duquel il y a un service de prévention du risque nucléaire, aujourd'hui qu'en est-il dans le nouveau projet sachant que nous sommes situés entre deux centrales nucléaires ? »

Intervention du public : habitant Villenave d'Ornon : « Les politiques ont ce projet en tête depuis plusieurs années, pourquoi il n'y a pas eu de vote citoyen ? N'est-il pas important de demander l'avis de la population ? »

Intervention du public : « Nous aurions pu nous mobiliser pour soutenir l'hôpital public si la municipalité avait appelé à un soutien. Une remarque pour Bagatelle : l'augmentation du coût de la chambre individuelle sans que des travaux soient faits ! on vous félicite ! »

Réponses :

M. le Maire de Talence : « le choix de la localisation relève d'une décision de l'Etat. La votation citoyenne ne relève pas du champ de compétence de la municipalité. Par contre, la mairie et les élus locaux s'engagent à limiter les impacts pour les riverains. »

Ministère de la défense : « le risque nucléaire est pris en compte à Robert Picqué, il s'agit plus d'une question de savoir faire que de compétence. Mais cette spécificité sera reportée sur le site de Bahia. »

O. Bourdé (MSPB) : « Il est prévu d'intégrer une chaîne en dur pour décontamination dans le projet. »

S. Siounath (Secrétaire général de la MSPB) : « sur le site de Robert Picqué le projet était de reconstruire un hôpital entièrement sur l'ensemble du site, donc pas de revente de foncier. Coût estimé à 180 000 millions d'euros.

Côté Bagatelle : réaménagement du site et modernisation des bâtiments existants et ainsi pas de construction en totalité. Coût estimé à 90 000 millions d'euros. »

G. Marly (Président du conseil d'administration de la MSPB) : « Les 90 000 millions correspondent à ce que Bagatelle doit dépenser pour construire et réaménager. Les ventes sont des recettes, elles ne font pas partie de cette estimation. Elles vont couvrir en partie les dépenses. Combien nous avons vendu : je ne vous répondrai pas ! »

Intervention du public : « On paie des impôts importants et on ne peut pas financer un nouvel hôpital, je voudrais comprendre ! »

Intervention du public : « Est-ce qu'il y a eu une enquête sur ce que veulent les gens au niveau de l'offre de soin, s'ils souhaitent vraiment des hospitalisations en ambulatoire ou pas ? »

Intervention du public : « En matière d'offre de soin, y aura-t'il une amélioration de la situation dans le sens où on transfère des gens qui viennent aux urgences vers des hôpitaux de l'autre côté de Bordeaux ? Demande à l'ARS s'il va y avoir un nouvel établissement rive droite ? Partage entre des établissements qui ont des missions de services publics ? Y a-t-il une spécialisation des établissements au niveau de la gironde ? Comment vont être gérées les urgences ? »

Intervention du public : « Concernant les travaux : sous les travaux il y a la présence d'une nappe phréatique, problématique ! et l'impact sur l'environnement : comment va-t-on évacuer les déchets ? Plus d'héliport ? alors qu'à Robert Picqué il y en avait un ?

L'ARS répartit les lits sans se soucier s'il s'agit du public ou du privé ! »

Intervention du public : « Les politiques environnementales seront traitées dans les études d'impact ? »

Intervention du public : « Quelle est la part de financement de l'Etat dans le projet ? Quel est le rôle de l'Etat dans les décisions sur le plan des investissements et de l'offre de soins ? peut-on connaître le quota des médecins militaires conservé dans le projet ? »

Réponses :

O. Bourdé (MSPB) : « Concernant la question sur les nappes phréatiques : le projet est soumis à l'étude de cas par cas. Il y a eu un avis favorable de l'autorité environnementale. Dépôts de dossier loi sur l'eau et il y a déjà des autorisations temporaires délivrées.

Concernant l'évacuation des déchets : pour le projet Bahia 2 : les études seront faites en concertation avec Bordeaux Métropole et la mairie de Talence et mise en place d'une mission d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux et des divers sujets. Il sera notamment question de vérifier qu'il n'y a pas de saturation pour l'évacuation des déchets. »

S. Siounath (Secrétaire général de Bagatelle) : « part financement de l'Etat : le projet est financé comme pour un hôpital public. Bagatelle doit investir à hauteur de 90 000 millions d'euros. L'Etat participe à hauteur de 5 millions d'euros pour les travaux sur 4 ans, le ministère des armées va verser une indemnité pour l'utilisation des locaux. »

Directeur ARS : « au sujet de l'offre de soins sur la Métropole la situation des urgences est un vrai problème et dépasse le sujet de ce soir.

Il y a une vraie problématique de fluidités, de transports Et des pompiers... l'ARS y travaille mais cela n'impacte pas le projet Bahia. Dans le cadre du projet, le lien a été fait entre l'évolution démographique et les urgences : on attendra de moins en moins aux urgences.

La répartition des activités et des lits ne se fait en aucun cas de manière aléatoire, elle se fait en concertation avec les opérateurs (les documents sont accessibles sur site de l'ARS) pour garantir la qualité et la sécurité des soins quel que soit l'opérateur. »

Intervention du public : « comment conjuguer psychiatrie et hospitalisation en ambulatoire ? Y a-t'il quelque chose de prévu en psychiatrie sur Bagatelle ? »

Mme Filet (Directrice générale de la MSPB) : « La fondation John Bost se compose de 100 lits réservés aux troubles psychiatriques. Bahia a le projet de monter un observatoire somatique. »

J. Dumont. « Merci d'avoir joué le jeu de la prise de parole. Un rapport sera établi. La concertation continue jusqu'au 9 mars 2018. »